

**CAHIER DES CHARGES DEFINISSANT LA
RESPONSABILITE SOCIETALE DE LA
SOCIETE KISANFU MINING S.A.S.**

Juillet 2020

Cahier des charges définissant la responsabilité sociale de la Société Kisanfu Mining S.A.S., en sigle KIMIN S.A.S. vis-à-vis des communautés locales affectées

Entre :

Les communautés locales affectées comprenant les villages suivants : Mayeba, Mumba, Dikanda, Kawala, Kawama, Kisanfu.

Situées dans :

La chefferie : Chefferie des Bayekes.

Le Territoire de : Lubudi

La province de : Lualaba

En République Démocratique du Congo,

Représentées par :

- Monsieur KATANGA NZWEBA DAVID : Président du Comité Local du Développement ;
- Monsieur MPANGA MAMBWE Albert : Vice-Président du Comité Local du Développement ;
- Monsieur LWEYA YAV Joseph : Secrétaire du Comité Local du Développement. Et ci-après dénommés « les communautés locales affectées », d'une part ;

Et

La Société minière : KISANFU MINING S.A.S. (KIMIN S.A.S.)

Immatriculée au RCCM sous le numéro : 14-B-1760

Ayant son siège social au n°588, Route Kipushi

Commune : Annexe

Ville de : Lubumbashi

Province du : Haut-Katanga

En République Démocratique du Congo

Représentée par : Monsieur Krunal Vasani. Et ci-après dénommée « Entreprise minière », d'autre part.

1. PREAMBULE

Le secteur des mines est un secteur très vital pour l'économie et le développement de la République Démocratique du Congo. Plus de quinze ans après la mise en application du code minier de 2002, le législateur a apporté des modifications qui s'imposaient au regard des limites du code minier observées et de certaines réalités vécues sur le terrain.

Cependant, certaines faiblesses ont été constatées dans le code minier de 2002 ; parmi les reproches faites et ayant conduit à sa révisitation, l'on note le fait que l'essor du secteur minier, censé rapporter à l'Etat des recettes substantielles pour le développement économique et social de notre pays, n'a pas su rencontrer ces attentes et l'absence d'un cahier des charges reprenant les obligations socio-environnementales des opérateurs miniers vis-à-vis des communautés locales impactées par l'exploitation minière.

C'est bien à cela que répond la Loi n° 18/001 du 09 mars 2018 modifiant et complétant la Loi n° 007/2002 du 11 juillet 2002 portant Code minier. Cette réforme du cadre légal et réglementaire du secteur minier congolais a apporté des nouvelles dispositions relatives au développement communautaire. Parmi ces nouvelles dispositions devenues obligatoires figurent l'obligation de contribuer au financement des projets de développement communautaire (Article 285 sexies du Code minier) dont la négociation et l'élaboration du cahier des charges de responsabilité, le respect par l'entreprise des engagements vis-à-vis des obligations sociales conformément au chronogramme repris dans le cahier des charges.

2. DE LA CONSULTANCE

Dans le souci d'un bon déroulement du processus, La société minière Kisanfu Mining S.A.S. a désigné la structure spécialisée en RSE et développement en vue d'apporter un accompagnement technique du processus de négociation, d'élaboration et de signature de cahier de charges de l'entreprise la société minière Kisanfu Mining S.A.S., il s'agit du bureau d'études SEC SARL, c'est avec ce structure que La société minière Kisanfu Mining S.A.S. a travaillé pour l'élaboration du présent cahier des charges.

3. DE LA DETERMINATION DE L'ESPACE GEOGRAPHIQUE

Etant entendu que :

La société minière Kisanfu Mining S.A.S. est titulaire du titre minier Permis d'Exploitation N° 661, valide du 27 mai 2002 au 26 mai 2022 tel qu'il ressort du certificat d'exploitation N°CAMI/CE/349/2003. Et couvrant une superficie de 3 carrés.

Les communautés locales affectées de la concession minière concernée comprennent d'une part les villages situés le long de la route nationale N° 39 (village Kawama, village Kisanfu Kando et Kisanfu gare) et d'autre part les villages des agriculteurs et pêcheurs (Mayeba, Mumba, Kawala et Dikanda).

Cette concession est située à environ 55 km à l'Est de Kolwezi et fait partie de celles sur lesquelles les communautés locales et de droits coutumiers ainsi qu'en atteste la carte en annexe établie à la suite d'une étude socio-économique et d'une cartographie participative.

Les limites de la concession minière concernée par le présent accord sont celles fixées par le titre minier (PE N° 661) octroyé par l'Etat congolais par le certificat numéro CAMI/CE/349/2003 et consignées dans le plan environnemental mis à jour (EIES et PGEP) de la concession au moment de sa validation et de son approbation tel qu'il ressort de l'Avis Environnemental n°072/CPE/2017 du 22 Novembre 2017 et de la Décision n°073/CPE/2017 du 22 Novembre 2017 portant approbation de l'EIE/PGEP mis à jour relatif au Permis d'Exploitation n°661 intégrant le module intermédiaire de traitement de Cobalt.

Tout l'espace affecté par l'exploitation se trouve dans la Chefferie des Bayeke et Garenganze que dirige le Mwami MWENDA BANTU MUNONGO GODEFROID, sa Majesté le chef de chefferie qui assiste à la signature du présent cahier des charges en qualité de témoin et garant de la bonne application du présent accord en développement dont le contenu est repris ci-dessous.

4. TABLEAU SYNTHETIQUE DES ENGAGEMENTS CONVENUS

N°	Dénomination de l'infrastructure/projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure/projet à réaliser	Breve description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation	Budget de l'infrastructure/projet en USD
01	Appui et encadrement des communautés locales en agriculture	Agriculture/ Développement Rural	Toute la concession	Fourniture des intrants soit 400kg/ Ha et 25 kg/ Ha des semences, pour les cultures vivrières et maraichères (±3 cultures l'an) Encadrement de la communauté et des agriculteurs sur technique du labour à la production et fourniture en intrants agricoles et des semences, pour les cultures vivrières et maraichères.	Troisième trimestre 2020 (1 ^{ère} Phase) Troisième trimestre 2021 (2 ^{ème} Phase) Troisième trimestre 2022 (3 ^{ème} Phase) Troisième trimestre 2023 (4 ^{ème} Phase)	199 395,00
02	Construction d'un Pont	Transport/ infrastructure	Dikanda	Construction d'un pont de quatre mètres sur 9 mètres sur la rivière Dikanda	Troisième trimestre 2020	29 150,00
03	Forage des puits d'eau potable	Energie/ Développement Rural	Mumba (1 puits) Kisanfu (3 puits, dont 1 sera à côté de l'école) et Dikanda (1 puits à côté du marché)	Forage complet de cinq puits dont 2 puits avec un tubage de 5"à pompe manuelle et 3 puits à pompe solaire de 100 m de profondeur.	Troisième trimestre 2020 (1 ^{ère} Phase) Première trimestre 2022 (2 ^{ème} Phase)	114.800,00

04	Construction d'un marché	Economie/ infrastructure/ Développement Rural	Dikanda/ Kawala	Construction d'un marché pouvant contenir 70 tables (7mètres / 15 mètres) avec un bureau administratif et toilette	Troisième trimestre 2021	51.008,66
05	Construction d'une Ecole Primaire plus Equipements	Education/ Infrastructure	Kisanfu	Construire une école primaire de six salles de classes, un bureau administratif et des sanitaires plus équipements	Troisième trimestre 2022	160.000,00
06	Aménagement d'un terrain de football	Sport/ infrastructure	Kisanfu	Aménagement d'un terrain de football de 60mx100m avec pelouse sur l'aire de jeu.	Première trimestre 2024	5334,00
Coût total des projets						559.687,66

1. DISPOSTIONS FINALES

L'entreprise est entièrement autonome et libre dans le choix de l'entrepreneur vis-à-vis de la communauté dans le cadre de passation des marchés des projets contenus dans le présent cahier des charges et doit collaborer avec la chefferie dans le processus de passation des marchés inscrits dans le présent cahier des charges. Elle peut mettre en œuvre ces projets par lui-même ou les sous-traiter.

La gestion de l'école primaire inscrit dans le présent cahier des charges sera assurée par la Sous-Proved du Lualaba.

L'entreprise a l'obligation de mettre à la disposition de la communauté et le Comité Local de Suivi (CLS) toutes les informations pertinentes sur les projets qu'elle réalise pour permettre à celles-ci d'en assurer le suivi et la comptabilité.

L'entreprise établit et adresse au Comité Local de Suivi (CLS) un rapport périodique tous les six mois rendant compte de tous les projets réalisés et en cours d'exécution pendant la période de référence du rapport, des écarts par rapport aux prévisions et les raisons de ces écarts ainsi que les prévisions de la période suivante.

L'entreprise fournit à la communauté et au Comité Local de Suivi (CLS) des informations complètes sur ses mécanismes internes de mise en œuvre des projets et sa politique du développement communautaire.

La communauté assure le contrôle et l'évaluation des projets mis en œuvre par l'entreprise. Elle s'assure de leur qualité, efficacité et fait part de ses observations et recommandations à l'entreprise sous une forme adéquate (par écrit).

La communauté a l'obligation de respecter l'autonomie de l'entreprise, de garantir et assurer la sécurité des biens et du personnel de l'entreprise

La communauté et l'entreprise s'engagent à promouvoir et renforcer la transparence, chaque partie fournissant à l'autre l'information nécessaire sur la mise en œuvre des projets inscrits dans le présent cahier des charges par la voie officielle.

La communauté et l'entreprise s'engagent à fournir tous les efforts possibles pour résoudre à l'amiable tout litige, controverse ou réclamation

Le présent cahier des charges définissant la responsabilité sociale de l'entreprise KISANFU MINING en sigle KIMIN S.A.S, est établi en six exemplaires originaux, suivant le modèle repris en annexe XVII (Directive relative au modèle-type de cahier des charge de responsabilité sociale) du décret n°038/2003 du 26 mars 2003 portant règlement minier tel que modifié et complété par le décret n°18 /024 du 12 Juin 2018.

Fait à Kisanfu, le

Pour la société minière

Pour les communautés locales

La société **KIMIN S.A.S**
Monsieur **Krunal vasani**
Directeur Général adjoint.

Monsieur **KATANGA NZWEBA David**
Président du CLD

Signature et sceau

[Signature]
24/08/20

Signature
[Signature]

Monsieur **MPANGA MAMBWE Albert**
Vice-Président du CLD



Signature

[Signature]

Monsieur **LWEYA YAV Joseph**
Secrétaire du CLD

Signature

[Signature]

Sa Majesté **MWENDA-BANTU MULONGO GODEFROID JR**, Mwami des Bayeke
Chef de chefferie



Témoin

(Signature et sceau de la Chefferie)



ANNEXE I : DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET D'APPUI ET D'ENCADREMENT DES COMMUNAUTES LOCALES EN AGRICULTURE

Fiche de projet n°01 :

INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET	
Titre du projet	Projet d'appui et d'encadrement des communautés locales en agriculture
Réalisation du plan	<ul style="list-style-type: none"> - Variété des cultures l'an et installation ; - Travail au sein de groupes de 15 à 30 agriculteurs d'une même zone agro-écologique
Bénéficiaires	Localité de Kawala et ses environs
Localisation du projet (lieu de mise en œuvre)	Localité Kawala
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Lutter contre la famine en privilégiant la culture vivrière et maraichère ; - Développer les compétences de l'agriculteur pour rendre son activité plus rentable.
Durée du projet	4 années (cycle renouvelable)
Période de commencement	Troisième trimestre de chaque année (2020, 2021, 2022, 2023)
Brève description du projet	Ce projet vise à fournir des intrants soit 400kg/ Ha et 25 kg/ Ha des semences, pour les cultures vivrières et maraichères (± 3 cultures l'an) et d'encadrer des communautés sur technique du labour à la production ainsi de leur fourniture les intrants agricoles et des semences, pour les cultures vivrières et maraichères.
Stratégies et méthodologie d'exécution	<ul style="list-style-type: none"> - Accompagner les communautés par des Ingénieurs agronomes en langue locale et avec des supports de communication adaptés ; - Doter les bénéficiaires des intrants et des semences.
Suivi-évaluation	Planning des travaux, cahier des attachements, fiche d'évaluation
Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Contrat d'exécution, Rapport des travaux, photos, vidéos, registre des bénéficiaires,
Structure Responsable	A sélectionner
Supervision	Comité Local de suivi (CLS) à mettre en place
Coût du projet	199 395,00 USD

**BUDGET DETAILLE DU PROJET APPUI ET ENCADREMENT DES COMMUNAUTES
LOCALES EN AGRICULTURE**

ANNEE 2020-2021 : Culture vivrière de 40 Ha

Désignation/Activité	Unité	Quantité	P.U EN USD	P.T EN USD
Location tracteur (Labour et Herse)	Ha	40	150	6 000,00
PRISE EN CHARGE (Carburant)	Litre	1000	1	1 000,00
Semence Mais	Sac/25 Kg	50	100	5 000,00
Engrais NPK	Sac/50 Kg	200	35	7 000,00
UREE	Sac/50 Kg	200	35	7 000,00
Manutention		1	300	300,00
Transport		1	750	750,00
Sous total 1				27 050,00
Rendement 12.5 Tonnes/Ha				

ANNEE 2020-2021 : Culture maraichère

Désignation/Activité	Unité	Quantité	P.U EN USD	P.T EN USD
Semences : légumes fruits, feuilles et tubercules		1	3557,5	3 557,50
Engrais NPK	Sac/50 Kg	50	35	1 750,00
UREE	Sac/50 Kg	40	35	1 400,00
POLY FEED		12,5	60	750,00
MULT-K		10	58	580,00
Phytoprotecteur (Insecticide)	Litre	37,5	12	450,00
Fongicide	Litre	45	15	675,00
Manutention		1	212,5	212,50
Transport		1	500	500,00
Sous total 2				9 875,00
TOTAL 1+ TOTAL 2				36 925,00

ANNEE 2021-2022 : Culture vivrière de 40 Ha

Désignation/Activité	Unité	Quantité	P.U EN USD	P.T EN USD
Location tracteur (Labour et Herse)	Ha	40	150	6 000,00
PRISE EN CHARGE (Carburant)	Litre	1000	1	1 000,00
Semence Mais	Sac/25 Kg	50	100	5 000,00
Engrais NPK	Sac/50 Kg	200	35	7 000,00

UREE	Sac/50 Kg	200	35	7 000,00
Manutention		1	300	300,00
Transport		1	750	750,00
Sous total 1				27 050,00
Rendement 12.5 Tonnes/Ha				

ANNEE 2021-2022 : Culture maraichère

Désignation/Activité	Unité	Quantité	P.U EN USD	P.T EN USD
Semences : légumes fruits, feuilles et tubercules		1	3557,5	3 557,50
Engrais NPK	Sac/50 Kg	50	35	1 750,00
UREE	Sac/50 Kg	40	35	1 400,00
POLY FEED		12,5	60	750,00
MULT-K		10	58	580,00
Phyosanitaire (Insecticide)	Litre	37,5	12	450,00
Fongicide	Litre	45	15	675,00
Manutention		1	212,5	212,50
Transport		1	500	500,00
Sous total 2				9 875,00
TOTAL 1+ TOTAL 2				36 925,00

ANNEE 2022-2023 : Culture vivrière de 40 Ha

Désignation/Activité	Unité	Quantité	P.U EN USD	P.T EN USD
Location tracteur (Labour et Herse)	Ha	40	150	6 000,00
PRISE EN CHARGE (Carburant)	Litre	1000	1	1 000,00
Semence Mais	Sac/25 Kg	50	100	5 000,00
Engrais NPK	Sac/50 Kg	200	35	7 000,00
UREE	Sac/50 Kg	200	35	7 000,00
Manutention		1	300	300,00
Transport		1	750	750,00
Sous total 1				27 050,00
Rendement 12.5 Tonnes/Ha				

ANNEE 2022-2023 : Culture maraichère

Désignation/Activité	Unité	Quantité	P.U EN USD	P.T EN USD
Semences : légumes fruits, feuilles et tubercules		1	3557,5	3 557,50
Engrais NPK	Sac/50 Kg	50	35	1 750,00
UREE	Sac/50 Kg	40	35	1 400,00
POLY FEED		12,5	60	750,00
MULT-K		10	58	580,00
Phytoprotecteur (Insecticide)	Litre	37,5	12	450,00
Fongicide	Litre	45	15	675,00
Manutention		1	212,5	212,50
Transport		1	500	500,00
Sous total 2				9 875,00
TOTAL 1+ TOTAL 2				36 925,00

ANNEE 2023-2024 : Culture vivrière de 40 Ha

Désignation/Activité	Unité	Quantité	P.U EN USD	P.T EN USD
Location tracteur (Labour et Herse)	Ha	40	150	6 000,00
PRISE EN CHARGE (Carburant)	Litre	1000	1	1 000,00
Semence Mais	Sac/25 Kg	50	100	5 000,00
Engrais NPK	Sac/50 Kg	200	35	7 000,00
UREE	Sac/50 Kg	200	35	7 000,00
Manutention		1	300	300,00
Transport		1	750	750,00
Sous total 1				27 050,00
Rendement 12.5 Tonnes/Ha				

ANNEE 2023-2024 : Culture maraichère

Désignation/Activité	Unité	Quantité	P.U EN USD	P.T EN USD
Semences : légumes fruits, feuilles et tubercules		1	3557,5	3 557,50
Engrais NPK	Sac/50 Kg	50	35	1 750,00
UREE	Sac/50 Kg	40	35	1 400,00
POLY FEED		12,5	60	750,00
MULT-K		10	58	580,00

Phytoprotecteur (Insecticide)	Litre	37,5	12	450,00
Fongicide	Litre	45	15	675,00
Manutention		1	212,5	212,50
Transport		1	500	500,00
Sous total 2				9 875,00
TOTAL 1+ TOTAL 2				36 925,00
TOTAL GEN (4 ANS)				147 700,00
Imprévu (10%)				14 770,00
Frais de gestion de projet (25%)				36 925,00
COÛT GLOBAL				199 395,00

40 Ha de culture vivrière seront appuyés par an, en raison de 40 ménages, soit 10 ménages par village.

50 Ha de culture maraichère seront appuyés par an, en raison de 50 ménages, soit 13 ménages par village.

Ce qui revient à 160 Ha de culture vivrière et 200 Ha de culture maraichère pour les 4 années, soit 360 ménages seront appuyés durant les 4 années du projet.

ANNEXE II : DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET DECONSTRUCTION D'UN PONT.

Fiche de Projet N°02

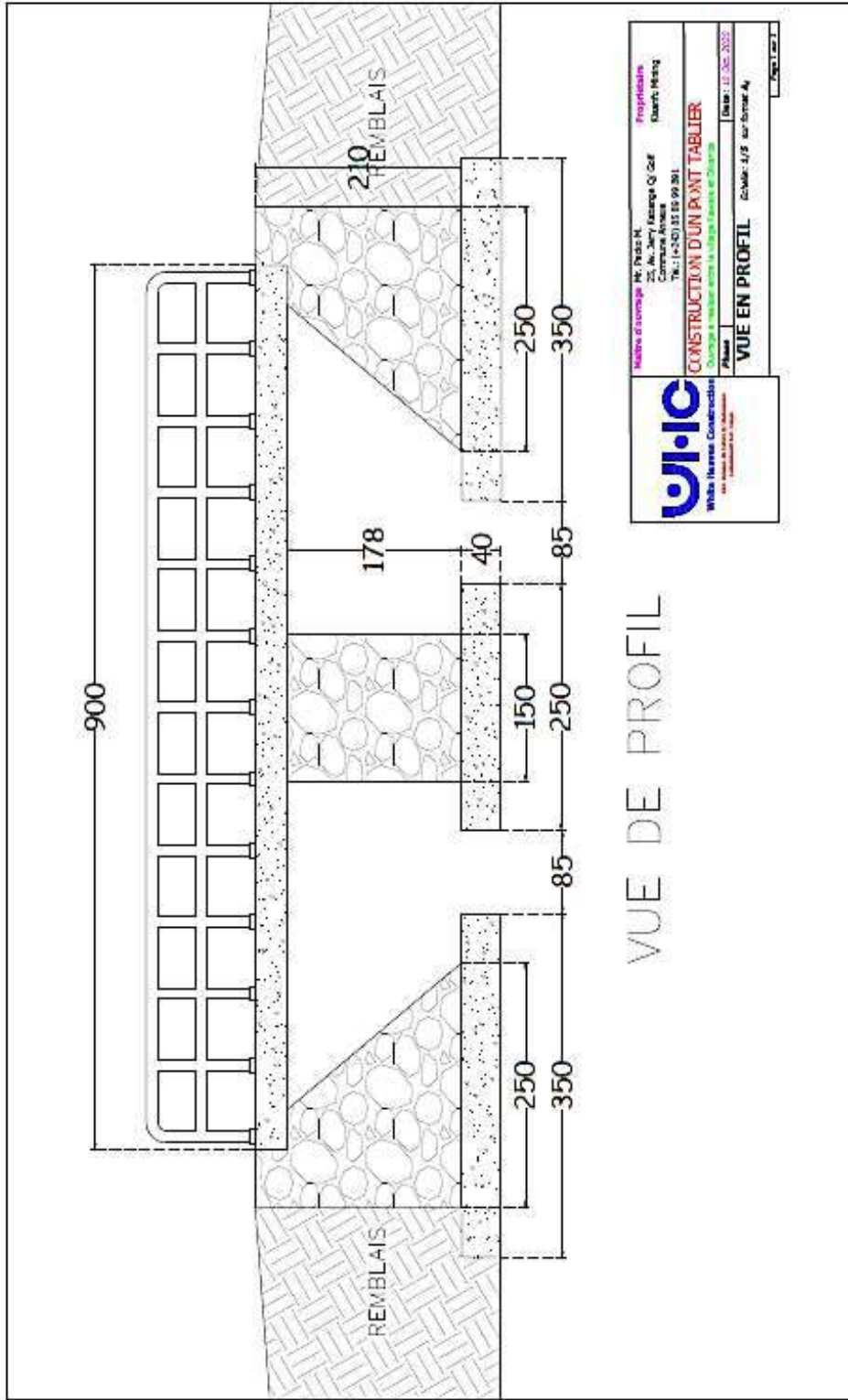
INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET	
Titre du projet	Construction d'un Pont
Réalisation du plan	Dimension 4 m sur 9 m de surface
Bénéficiaires	Localité de Kawala et ses environs
Localisation du projet (lieu de mise en œuvre)	Kawala - Dikanda
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - faciliter le déplacement des personnes et de leurs biens et - désenclaver les deux villages voisins.
Durée du projet	60 Jours ouvrables
Période de commencement	3 ^{ème} trimestre 2020
Brève description du projet	La construction d'un Pont en béton armé de 4 m de largeur sur 9 m de longueur avec rampe de protection de part et d'autre ; élevé sur une hauteur de 2,25 m, la charge maximale sera de 15 T
Stratégies et méthodologie d'exécution	Installation chantier, recrutement de la main d'œuvre, implantation et les travaux proprement dites.
Suivi-évaluation	Planning des travaux, cahier des attachements, fiche d'évaluation
Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Contrat d'exécution, Rapport des travaux, photos, vidéos
Structure Responsable	A sélectionner
Supervision	Comité Local de suivi (CLS) à mettre en place
Coût du projet	29 150,00 USD

DEVIS ESTIMATIF DES PRIX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONT

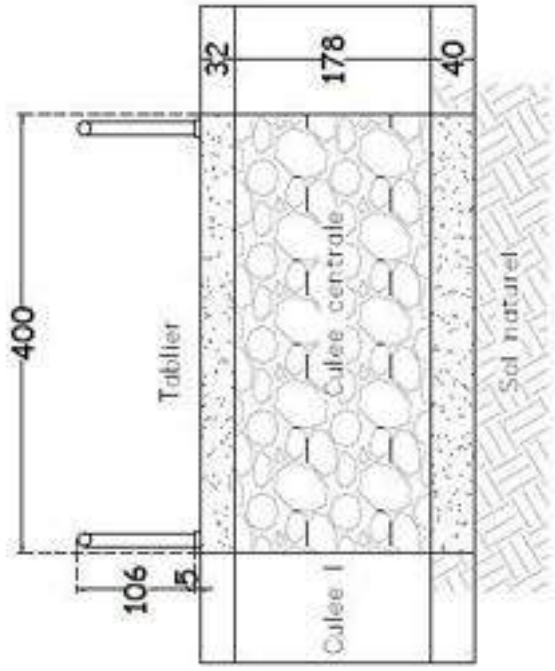
N°	Designation	Prix en USD
01	Installation du chantier	1680,63
02	Remblayage (180 m ³)	2646,11
03	Pose des socles en béton armé	2340,9
04	Maçonnerie des culées en moellon	4886,71
05	Construction poutres en béton armé	1871,05
06	Construction tablier en béton armé	10658,6
07	Pose de rampe	1056
08	Peinture	380
09	Nettoyage du chantier	980
	TOTAL	26 500,00 USD
	Imprévu (10%)	2 650,00 USD
	TOTAL GEN	29 150,00 USD

Planning d'exécution des travaux de construction du pont

N°	activités	1 ^{er} mois										2 ^{ième} mois					
		02	04	06	08	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32
01	Installation chantier																
02	terrassement																
03	Pose socles en b. a																
04	Construction piliers en b a																
05	Maçonnerie en moellons																
06	Construction poutres en b a																
07	Construction poutrelles en b																
08	Construction tablier en b a																
09	Pose des rampes																
10	Pose de la peinture																
11	Nettoyage chantier																

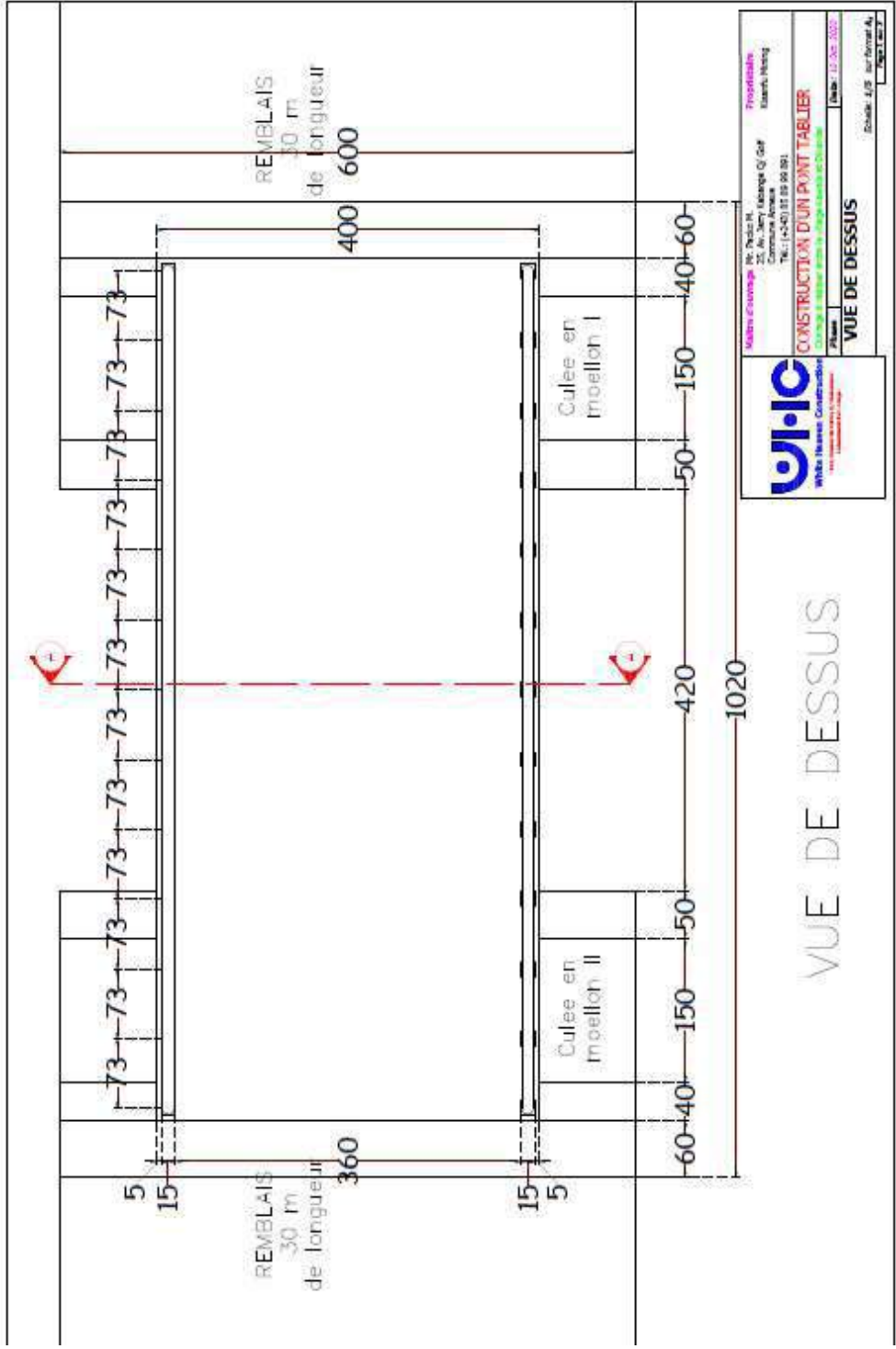




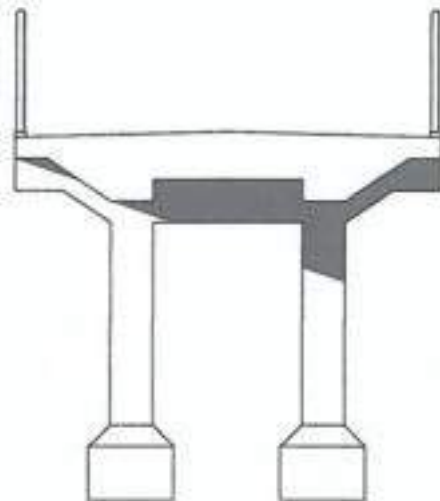


COUPE TRANSVERSALE A-A

	Bureau d'Ingénierie M. YVES B. <i>Président</i>									
	21, av. Jerry Salgado O'Leary Charleroi, Belgique									
TEL: (+32) 03 80 39 800										
CONSTRUCTION D'UN PONT TABLIER										
Phase	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
COUPE TRANSVERSALE A-A		Date: 03.04.2024		Version: 1.02		Page: 2 sur 4				



VUE DE FACE



	Projet d'ouvrage N° 1000/14	Propriétaire
	25, Av. des Galeries d'Or Carré de la Liberté Tel: (+242) 01 63 88 88	KISANFU MINING (+242)
	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN PONT	
	Phase : Phase de construction	Date :
	VUE DE FACE	
	Auteur : JCF, sur demande	

VUE EN 3D PONT



**ANNEXE III : DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET DE CONSTRUCTION DES
PUITS DE FORAGE D'EAU POTABLE.**

Fiche de Projet N°03

INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET	
Titre du projet	Construction des puits de forage d'eau potable
Réalisation du plan	5 puits dont 2 à pompe manuelle et 3 puits à pompe solaire
Bénéficiaires	Communautés de Mumba, kisanfu, Dikanda et leurs environs
Localisation du projet (lieu de mise en œuvre)	Villages Mumba, kisanfu (à côté de l'école), Dikanda (à côté du marché)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Desservir la communauté en énergie et en eau potable ; - Améliorer la qualité et l'accès en eau potable.
Durée du projet	60 Jours ouvrables pour la 1 ^{ère} phase et 60 jours ouvrables pour la 2 ^{ème} phase.
Période de commencement	Troisième trimestre 2020 (1 ^{ère} Phase) ; Première trimestre 2022 (2 ^{ème} Phase).
Brève description du projet	Ce projet consiste à construire les puits de forage d'eau potable avec pompe solaire et pompe manuelle pour permettre aux communautés de consommer l'eau potable et éviter les maladies d'origine hydrique
Stratégies et méthodologie d'exécution	Installation chantier, recrutement de la main d'œuvre, implantation et les travaux proprement dites.
Suivi-évaluation	Planning des travaux, cahier des attachements, fiche d'évaluation
Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Contrat d'exécution, Rapport des travaux, photos, vidéos.
Structure Responsable	A sélectionner
Supervision	Comité Local de suivi (CLS) à mettre en place
Coût du projet	114.800 USD

	Proforma Invoice Solutions For Africa SAS RCCM- 14-B-1497 // ID Nat 6-83-N 44190 A 7721 Av. Kisambi/tukonzolwa Quartier Golf lido, communae de lubumbashi, Haut Katanga, RD Congo TVA -N° 0935/DGI/DGE/DIG/MB/TVA/2011 N- Impot : A0704694L	PI: S4A/2020/040 Date: 07.07.2020
---	--	--------------------------------------

KIMIN (Kisanfu Mine)
 Province lualaba,
 DRC

Contact:- 'Krunal' <krunal@kisanfumining-drc.com>

Subject: *Drilling & Equipping of well with Manual & Solar Pumping System*

Particulars	UOM	QTY	Unit Rate-USD	Amount - USD
DRILLING SERVICES				
Drilling & Install 113mm uPVC 100 × 2 nos.	Meters	200.00	100.00	20,000.00
Drilling & Install 140mm uPVC 100 × 3 nos.	Meters	300.00	130.00	39,000.00
Equipping of Well with Manual Pump	Set	2.00	1,650.00	3,300.00
EQUIPPING OF WELL WITH SOLAR ENERGY	L.S	3.00	17,500.00	52,500.00
Pump, motor- S4P21, 3KW with control Box 112.20*15 qty of GPP-320/75V Float Switch Cable Rising PVC Pipe Support Cable Top Head Assembly Steel Structure Tank Tower- Single tank 5000 Ltr. Steel Tank Tower Structure-3 meter height mounted on Cement foundation Supply & Installation of Tank 5000L Installation, fittings and labor charges	Cost of 5 complete set			114,800.00

T & C* 1. Payment Term:- Advance 60% and 40% after completion of Work 2. Invoice will be raise on Actual Work done 3. No Guarantee of Quality & Quantity of water 4. Access and platform preparation by client 5. TVA Exemption certificate required 5. Dry borehole will be charged 50% of Total Cost on Drilling Services	Cost of 5 Complete set HTVA-USD 114,800.00
--	---

For SOLUTIONS FOR AFRICA SAS With best regards  Ketan Patel Business Development Head	 Date: 07.07.2020
---	---

ANNEXE IV : DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET DECONSTRUCTION D'UN MARCHÉ.

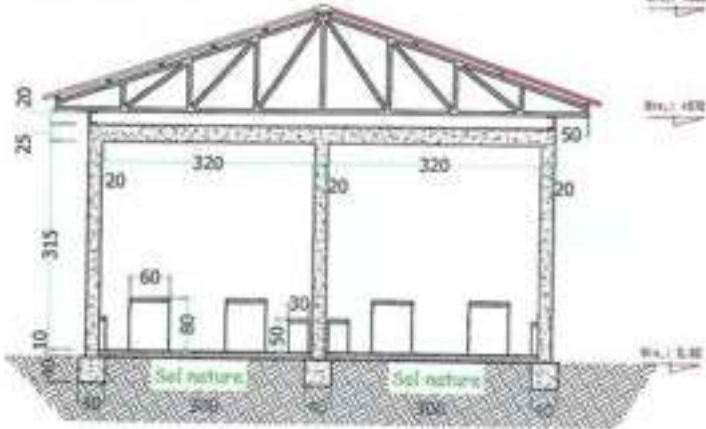
Fiche de Projet N°04

INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET	
Titre du projet	Construction d'un marché
Réalisation du plan	Dimension de 7m sur 15 m de surface
Bénéficiaires	Villages Mumba, kisanfu, Dikanda et leurs environs
Localisation du projet (lieu de mise en œuvre)	Dikanda (à côté du puits)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Doter la communauté d'une infrastructure socio-économique d'échanges commerciaux viable ; - Améliorer les conditions de vente et d'achat des denrées alimentaires et les produits des premières nécessités.
Durée du projet	120 Jours ouvrables
Période de commencement	3 ^{ème} trimestre 2021
Brève description du projet	<p>Ce projet consiste à améliorer les conditions de vente et d'achat des produits alimentaires et des besoins de première nécessité. Apporter également appui aux infrastructures socio-économiques. La construction de ce marché contribuera dans la diversification et les échanges commerciaux. Il comprendra : 1 hangar de 70 tables, 1 bureau et 1 bloc sanitaire.</p>
Stratégies et méthodologie d'exécution	Installation chantier, recrutement de la main d'œuvre, implantation et les travaux proprement dites.
Suivi-évaluation	Planning des travaux, cahier des attachements, fiche d'évaluation
Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Contrat d'exécution, Rapport des travaux, photos, vidéos
Structure Responsable	A sélectionner
Supervision	Comité Local de suivi (CLS) à mettre en place
Coût construction	48.193,26 USD
Coût équipements du bureau	2.815 USD
Coût du projet	51.008,66 USD

**DEVIS ESTIMATIF DES PRIX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN
MARCHE**

N°	Designation	Prix en USD
1	Installation du chantier	2101,26
2	Terrassement	1923,4
3	Pose des socles en béton armé	4240
4	Elévation des piliers en béton armé	7399
5	Pose des poutres en béton armé	3927,8
6	Pose des fermes en acier	5708
7	Pose de la couverture	3908
8	Sous pavement en béton armé	5966
9	Maçonnerie étalage et assise	3752,4
10	Enduits	2165,8
11	Peinture	1440
12	Nettoyage du chantier	1280
	TOTAL	43.811,66 USD
	Imprévu 10%	4.381,6 USD
	TOTAL GEN	48.193,26 USD

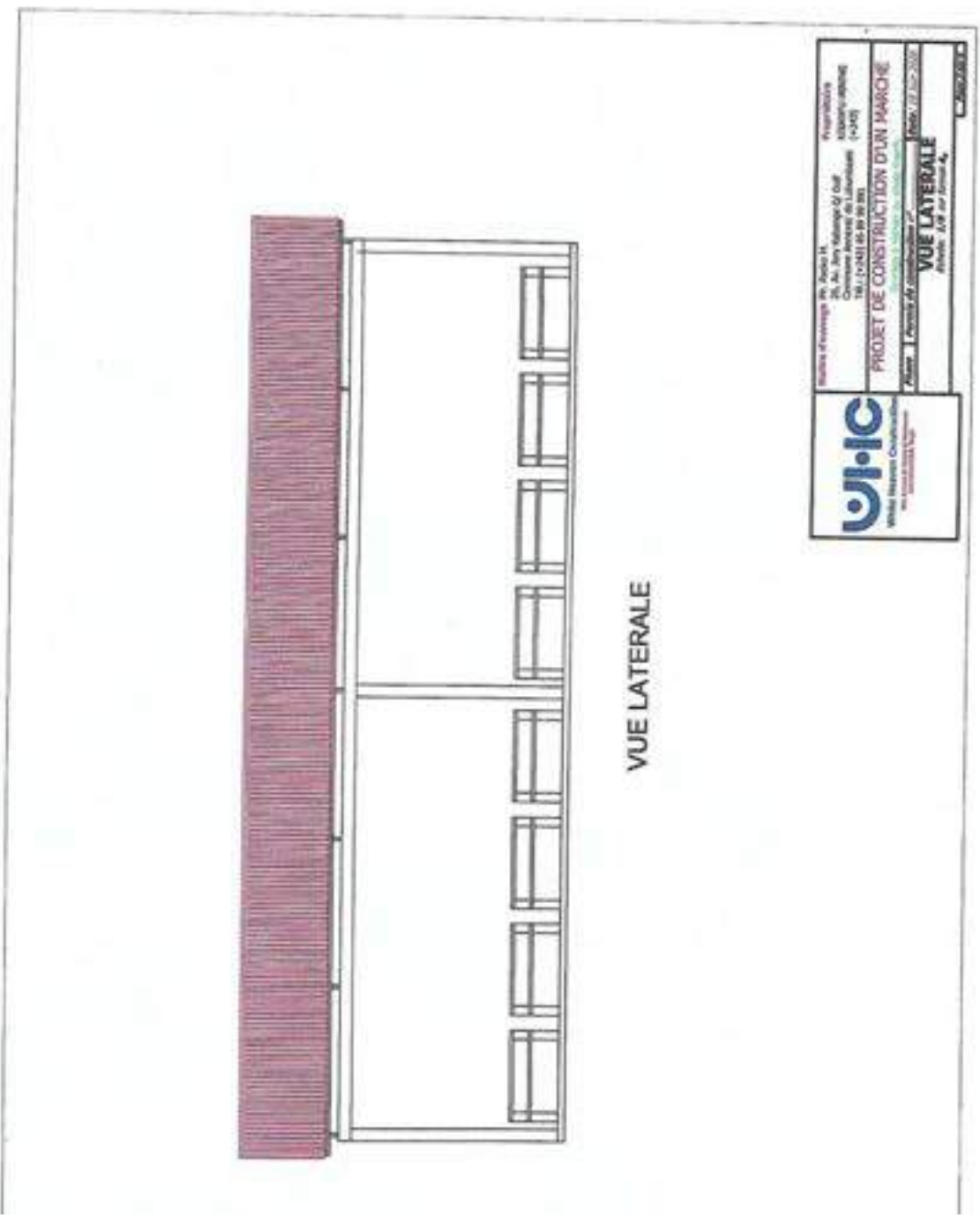
Couverture en tôle bac autoportant
Panne en bois 5x5
Ferme en comière 10x10



Sous-pavement en béton ordinaire
Poteaux en béton armé
Socle en béton armé

COUPE A-A

	N° de permis de bâtir: 10, 1000, 10, 1000		Propriétaire: KISANFU MINING (1000)	
	75, Av. des Vallées (2 ^e lot) Commune de Lubumbashi Tél: (+243) 20 20 20 20		PROJET DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ	
	Phase: Permis de construction 1 ^{er}		Date: 15 Juin 2010	
COUPE A-A		Echelle: 1/40 sur format A4		- Section 1 -



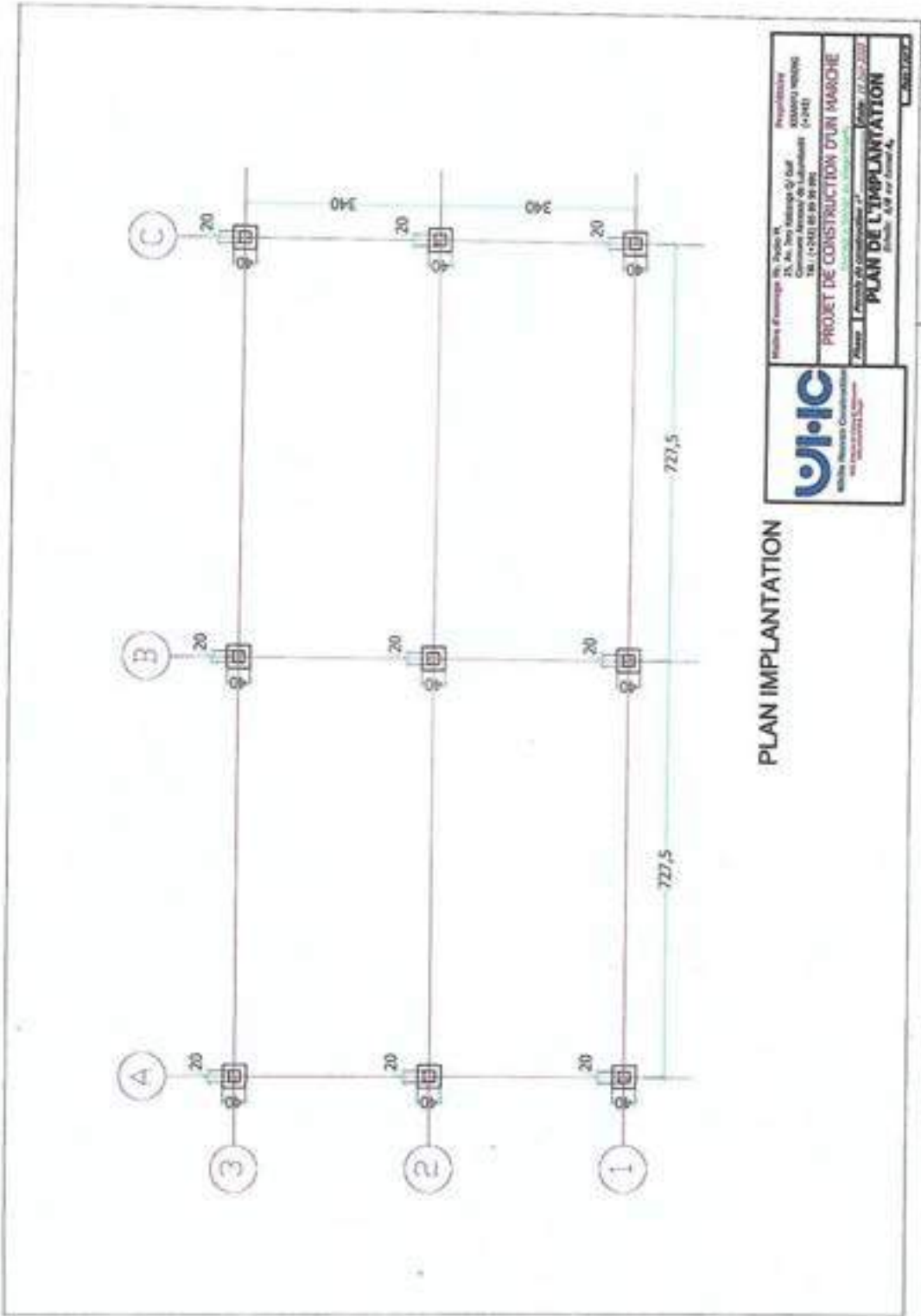
 Union Industrielle Cahiers de l'Urbanisme	Représentants M. AL. Ben Abdallah O. LAF M. Mohamed El Labrousse (+343) Tél. (+343) 66 29 29 29
	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN MARCHE Plan de l'Annexe de construction Date: 17.07.2012
VUE LATÉRALE Echelle: 1/50 sur format A4	
- 250000000	



VUE DE FACE

 UHC Unité Habitat Construction 100 Avenue de l'Indépendance Kinshasa	Planche d'ouvrage N°: Face A	Propriétaire: KISANFU MINING (S.A.S)
	PROJET DE CONSTRUCTION D'UN MARCHÉ <i>(Marché à construire en ville Kinshasa)</i>	
	Planche de construction n°: _____	Date: 24.03.2022

VUE DE FACE
échelle: 1/8 sur format A₀



**ANNEXE V : DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET DECONSTRUCTION D'UNE
ECOLE PRIMAIRE.**

Fiche de Projet N°05

INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET	
Titre du projet	Construction d'une école primaire plus équipements
Réalisation du plan	Dimension 62,00 m x 6,95 m x H = 4,00 m
Bénéficiaires	Localité de Kawala et ses environs
Localisation du projet (lieu de mise en œuvre)	Kisanfu / Kando (à côté du puits)
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Doter la communauté d'une infrastructure pour une éducation de base viable ; - Améliorer les conditions d'enseignement primaire des enfants (élèves) de la localité de Kawala.
Durée du projet	85 Jours ouvrables
Période de commencement	3 ^{ème} trimestre 2022
Brève description du projet	Ce projet consiste à apporter un appui aux infrastructures de base du secteur de l'éducation dans la province du Lualaba. Les salles des classes seront construites conformément aux normes et standards requis selon la note circulaire N°MINEPSP/CABMIN/010/2012 du 11/10/2012 relative aux directives sur les normes des constructions scolaires. Cet ouvrage comportera deux bâtiments des 3 salles de classe identiques chacun.
Stratégies et méthodologie d'exécution	Installation chantier, recrutement de la main d'œuvre, implantation et les travaux proprement dites.
Suivi-évaluation	Planning des travaux, cahier des attachements, fiche d'évaluation
Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Contrat d'exécution, Rapport des travaux, photos, vidéos.
Structure Responsable	A sélectionner
Supervision	Comité Local de suivi (CLS) à mettre en place
Coût construction	144.657,26 USD
Coût équipements	15.342,74 USD
Coût global du projet	160.000 USD

DEVIS ESTIMATIF DES PRIX DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE PRIMAIRE

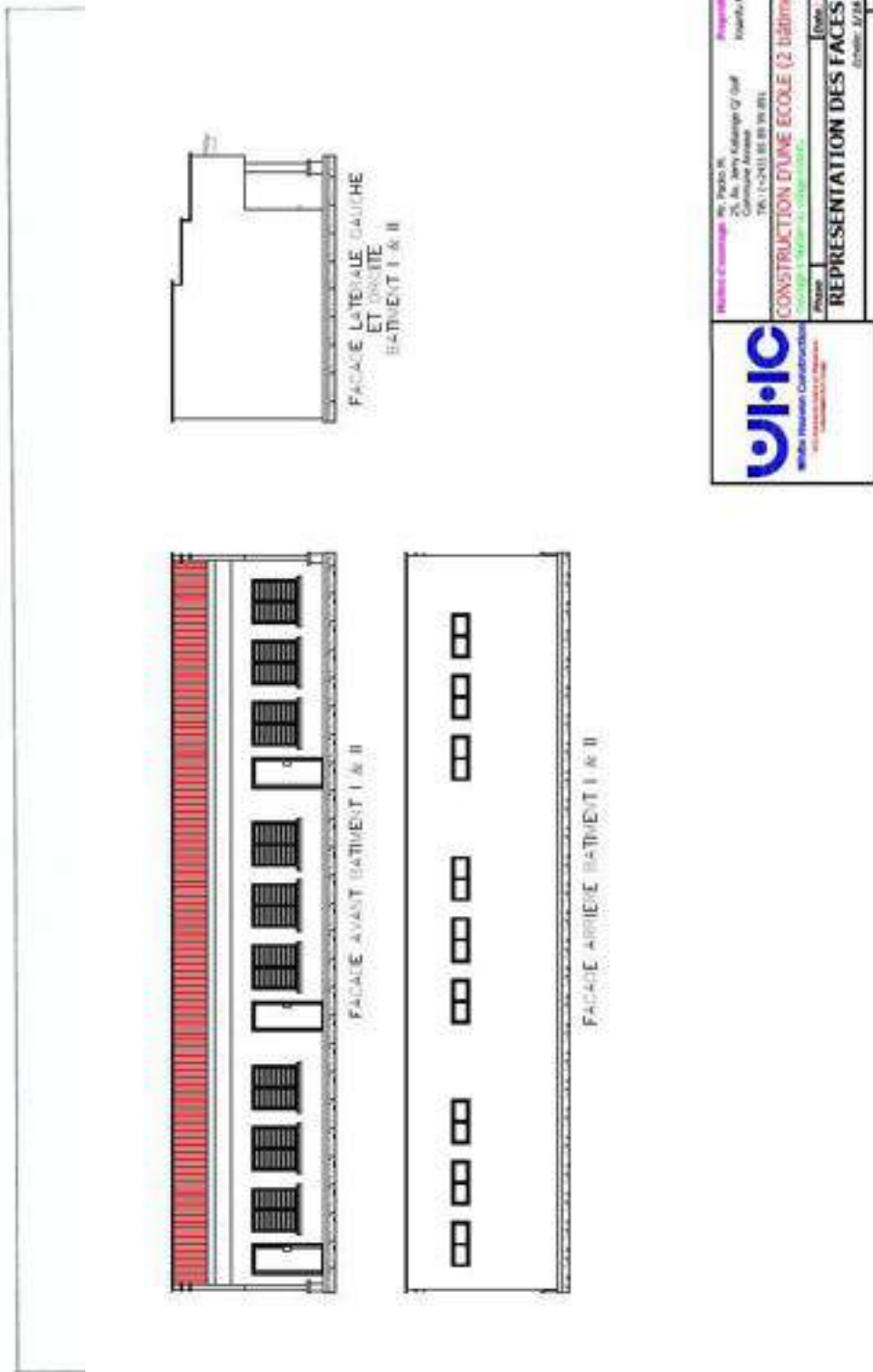
N°	DÉSIGNATION	Unité	Qté	P.U en USD	P.T en USD
I	Installation de chantier et repli	Fft	1	1520,35 8	1520,358
	Sous total I				1520,358
II	Ensemble plan d'exécutions (études géotechniques, note de calcul et plan de recollement)	Fft	1	200	200
	Sous total II				200
III	TERRASSEMENT				
3.1	Préparation du terrain (nettoyage et abattage d'arbres) y compris implantation	Fft	1	300	300
3.2	Fouilles pour semelles et fondations (y compris évacuation déblais et toutes sujétions)	m ³	34,16	5	170,8
3.3	Remblais d'apport arrosé et compacté	m ³	285,9	5	1429,5
	Sous total III				1900,3
IV	BÉTON ET MAÇONNERIE EN FONDATION				
4.1	Béton de propreté dosé à 150 kg/m ³ ép. 5 cm	m ³	6,8	150	1020
4.2	Maçonnerie en moellon dosée à 250kg/m ³	m ³	85,4	140	11956
4.3	Sous pavement en béton ordinaire 250 kg/m ³	m ³	42,2	160	6752
4.4	Remblai damé 20 cm	m ³	285,9	4	1143,6
	Sous total IV				20871,6
V	MAÇONNERIE ET BÉTON EN ÉLEVATION				
5.1	Maçonnerie d'élévation en bloc de ciment de (40x20x15) cm	m ²	81	160	12960
5.2	Béton ordinaire dosé à 350 kg/m ³ pour chaînages linteaux, rampants et allège	m ³	11,82	200	2364
5.3	Béton ordinaire dosé à 250 kg/m ³ pour chape	m ³	11,82	160	1891,2
	Sous total V				17215,2
VI	COUVERTURE				
6.1	F/P de couvertures en tôles BG 28 y compris toutes sujétions	u	782	20	15640
6.2	Ferme en madrier 5x15	u	9	300	2700
6.3	Ferme en bois de 5x5	u	18	300	5400
6.4	Faitière en tôle de BG 28	u	63	12	756
6.5	Gouttière en PVC	u	126	10	1260
	Sous total VI				25756
VII	MENUISERIES				
7.1	F/P de fenêtre métallique extérieure avec grille antiviol	m ²	90	104,37	9393,3
7.2	F/P de porte en bois massif sur chambranle en bois 800x200 cm avec serrure de bonne qualité	m ²	6,8	175	1190
7.3	F/P de porte métallique extérieur semi vitrée avec serrure de qualité	m ²	14,85	170	2524,5
7.4	F/P Faux plafond y compris toutes sujétions	m ²	489	20	9780
	Sous total VII				22887,8
VIII	ELECTRICITE				
8.1	F/P d'interrupteur et commandes schéma 1	u	13	12	156
8.2	F/P de Prise encastrées avec terre	u	12	12	144
8.2	F/P de réglette de 40W	u	36	29	1044

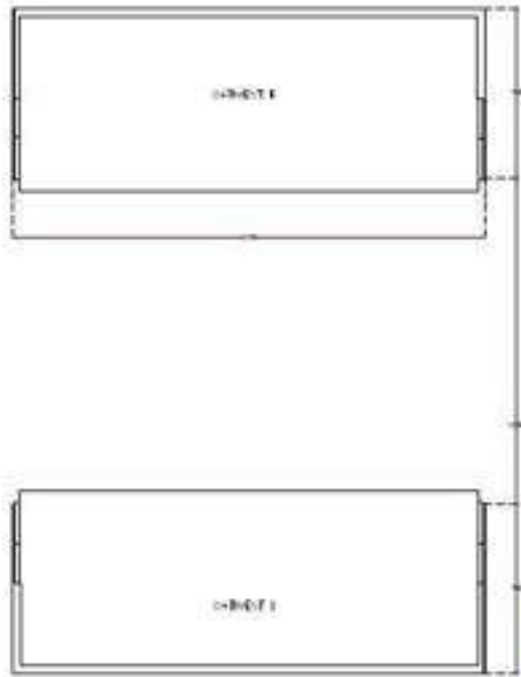
8.3	F/P de sectionneur de 40A	u	2	180	360
8.4	/P de tableau divisionnaire 24 départs	u	1	100	100
8.5	F/P de disjoncteurs triphasés de 40A	u	1	80	80
8.6	F/P de boîte de disjoncteur monophasé 6A, 10A et 16A	u	3	20	60
8.7	Boîte étanche 100x100x70	u	20	5	100
8.8	Boîte d'encastrement	u	18	2	36
8.9	PVC ¾	u	150	2	300
8.10	Coudes ¾	u	75	0,5	37,5
8.11	Toiles isolantes	u	15	3	45
8.12	Fils VOB 2.5	m	1000	1	1000
8.13	Fils VOB 1.5	m	700	0,8	560
	Sous total VIII				4022,5
XI	ENDUIT - REVÊTEMENT ET FINITION				
	a)Enduits				
9.a.1	Enduit intérieur et extérieur au mortier de ciment dosé à 250 kg/m3 sur murs intérieurs	m ²	1932	5,5	10626
	b) Revêtement				
9.b.1	F/P de carreaux de sol y compris mortier de pose en ciment et fermeture des joints en ciment blanc	m ²	489	43	21027
9.b.2	F/P de plinthe en carreau antidérapant	m ²	87	45	3915
9.b.3	F/P de faillance y compris mortier de pose en ciment gris et fermeture des joints en ciment blanc	m ²	21,6	35	756
	c)Peinture				
9.c.1	Préparation de la surface à peindre (masticage, ponçage, fermeture de trous y compris toutes les suggestions	m ²	985	0,5	492,5
9.c.2	Peinture email sur murs intérieurs	m ²	599	4	2396
9.c.3	Latex acrylique sur murs extérieurs	m ²	386	4	1544
9.c.4	Peinture latex sur plafond	m ²	489	3	1467
	Sous total XI				
X	PLOMBERIE				
10.1	Installation du circuit d'alimentation en eau en tuyauterie PVC	fft	11	30	330
10.2	Installation du circuit d'évacuation des eaux usées en tuyauterie PVC pression	Fft	19	10	190
10.3	WC turc y compris tous les accessoires de pose	u	6	70	420
10.4	WC lavabo complet avec robinet y compris les accessoires de pose	u	2	200	400
	Sous total X				4 3563,5
XI	AMENAGEMENT DE LA COUR				
11.1	Aménagement de la cour	m ²	400	1,8	720
11.2	Fosse septique + puits perdu	m ³	1	6000	6 000
	Sous total X				6 720
	TOTAL GENERAL				144 657,26
	Equipement				15 342,74
	Coût Global				160 000,00

N.B : La main d'œuvre de 25% et autres d'accessoires sont compris dans ce budget détaillé.

LISTE DES EQUIPEMENTS DE L'ECOLE

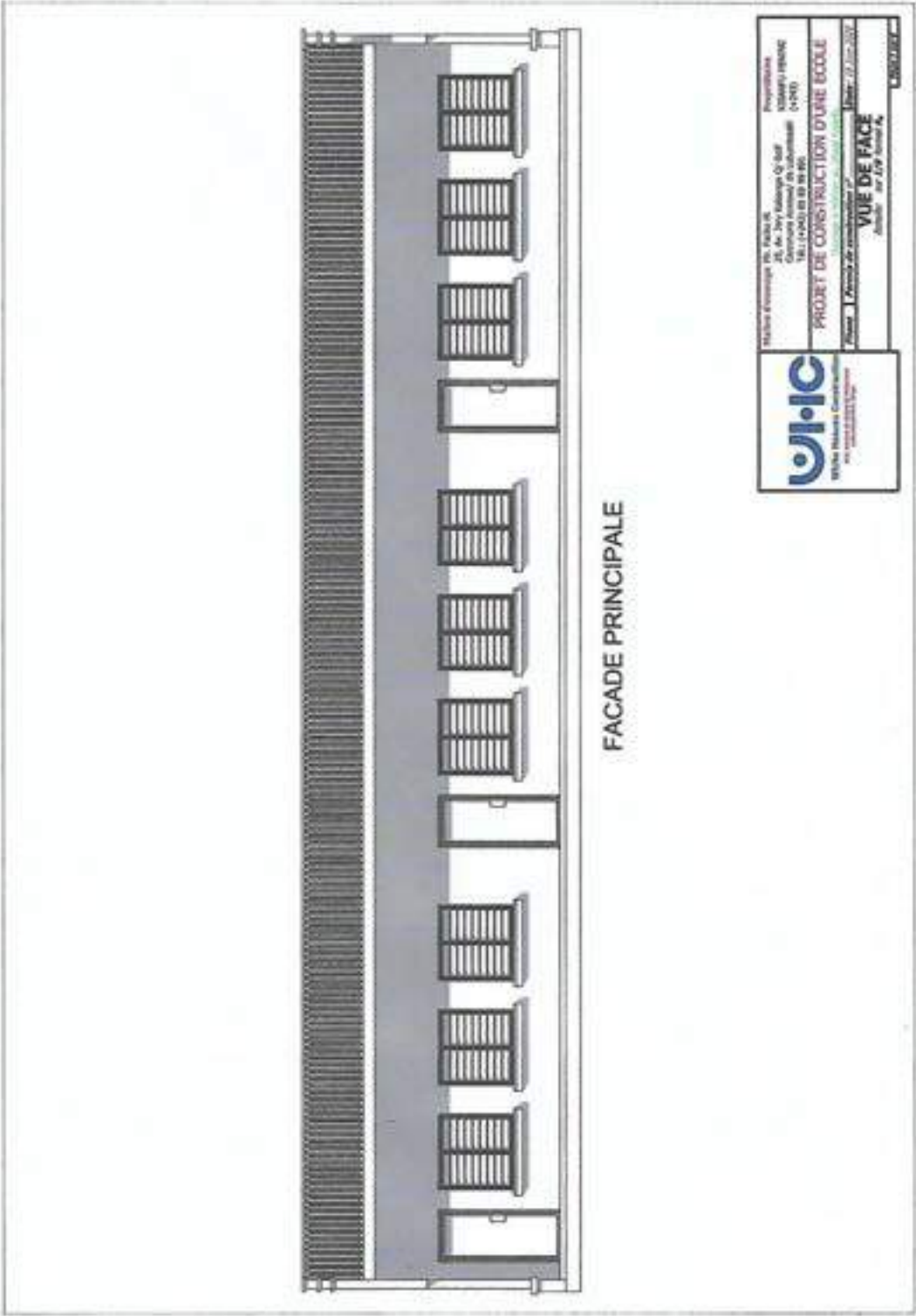
N°	DESIGNATION
01	Blancs avec pupitre
02	Chaise Directeur
03	Chaise Visiteur
04	Chaise en plastique
05	Table de bureau
06	Table ordinateur
07	Armoire métallique petit format
08	Armoire métallique grand format
09	Ordinateur portable
10	Imprimante + photocopie Laser noir et blanc
11	Stabilisateur
12	Générateur (Groupe électrogène)
13	Poubelle en plastique





PLAN DE MASSE

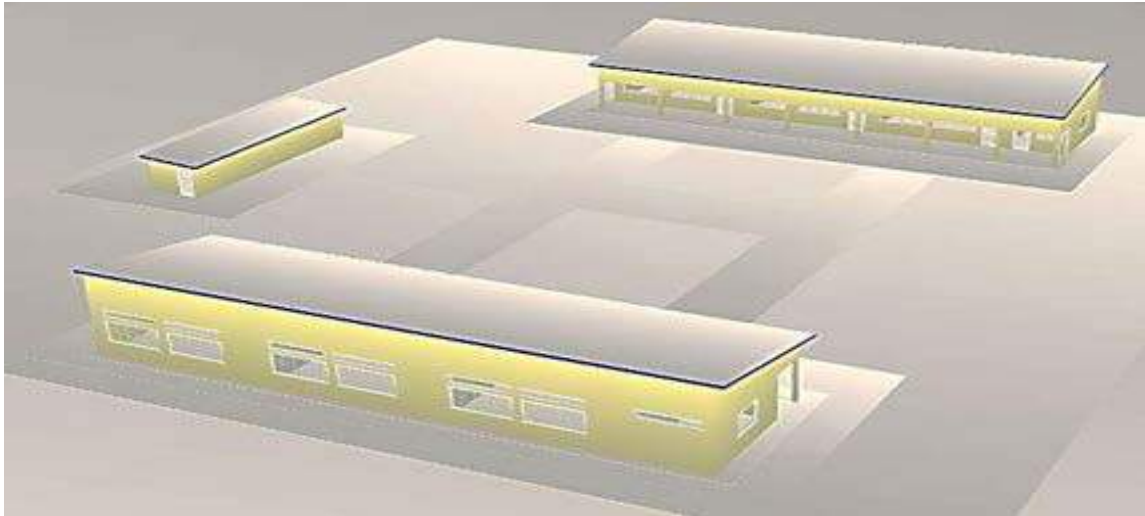
 UIC Union Industrielle du Congo	Projet: CONTRACTS IN DUNE BOULE (2 blocs)	Propriétaire: Kisanfu Mining
	Client: UIC	Architecte: UIC
PLAN DE MASSE		
Échelle: 1:100		Date: 2023



FACADE PRINCIPALE

	<p>Richard Koenigshofer SA, Bâtisseurs 25, Av. des Jumeaux Oly. Goff Genève Avenue / Ch. de la Corniche 1204 GENEVE Tél. (022) 83 89 89 80</p>	<p>Projet de construction KISANFU MINING</p>
	<p>PROJET DE CONSTRUCTION D'UNE ECOLE</p>	<p>Plan n° 1 - Plan de la façade principale - 27/07/2020</p>
<p>VUE DE FACE</p>		<p>Intitulé : av. 274 Avenue 74</p>
		<p>CHANGEMENT</p>

VUE EN 3D ECOLE PRIMAIRE



PLANNING D'EXECUTION DES TRAVAUX de construction d'une école Primaire

N°	Déroulement	1 ^{er} mois												2 ^{ème} mois								3 ^{ème} mois							
		02	04	06	08	10	12	14	16	18	20	22	24	26	28	30	32	34	36	38	40	42	44	46	48				
01	Installation																												
02	Travaux préparatoires																												
03	implantation																												
04	Terrassement																												
05	Maçonnerie de fondation																												
06	Sous pavement																												
07	Maçonnerie des murs																												
08	Colonnes et chaînages																												
09	Charpente, couverture et plafond																												
10	Electricité et plomberie																												
11	Pose des portes et fenêtres																												
12	Revêtement des murs																												
13	Peinture et vitrerie																												
14	Aménagement, replis chantier																												

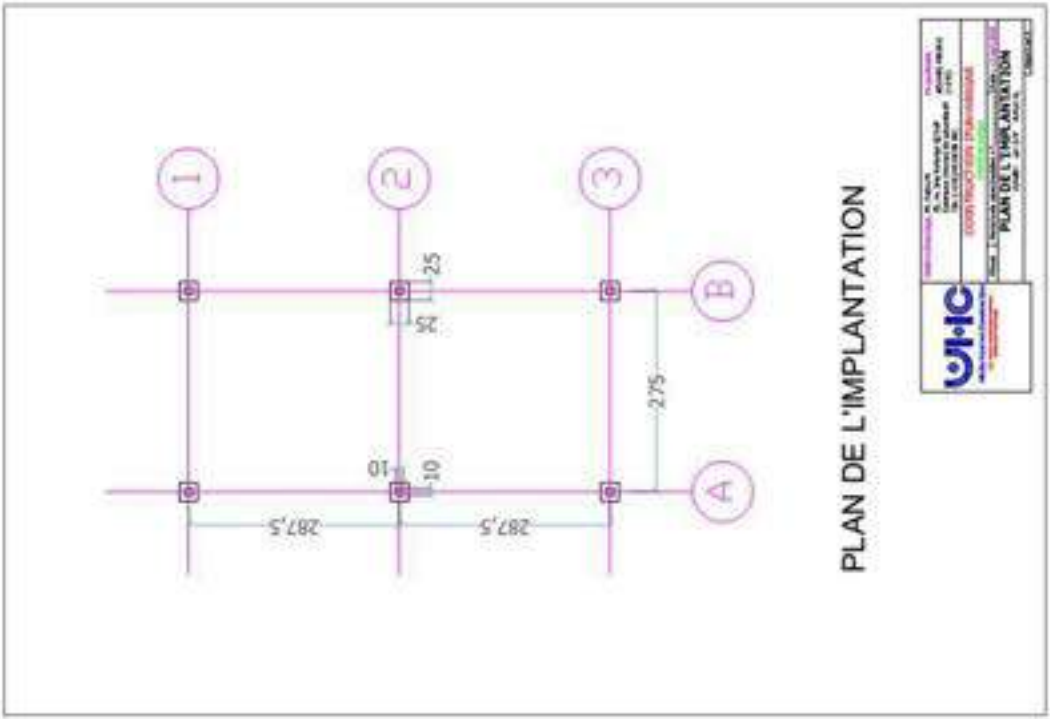
ANNEXE VI : DESCRIPTION DETAILLEE DU PROJET D'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE FOOTBALL.

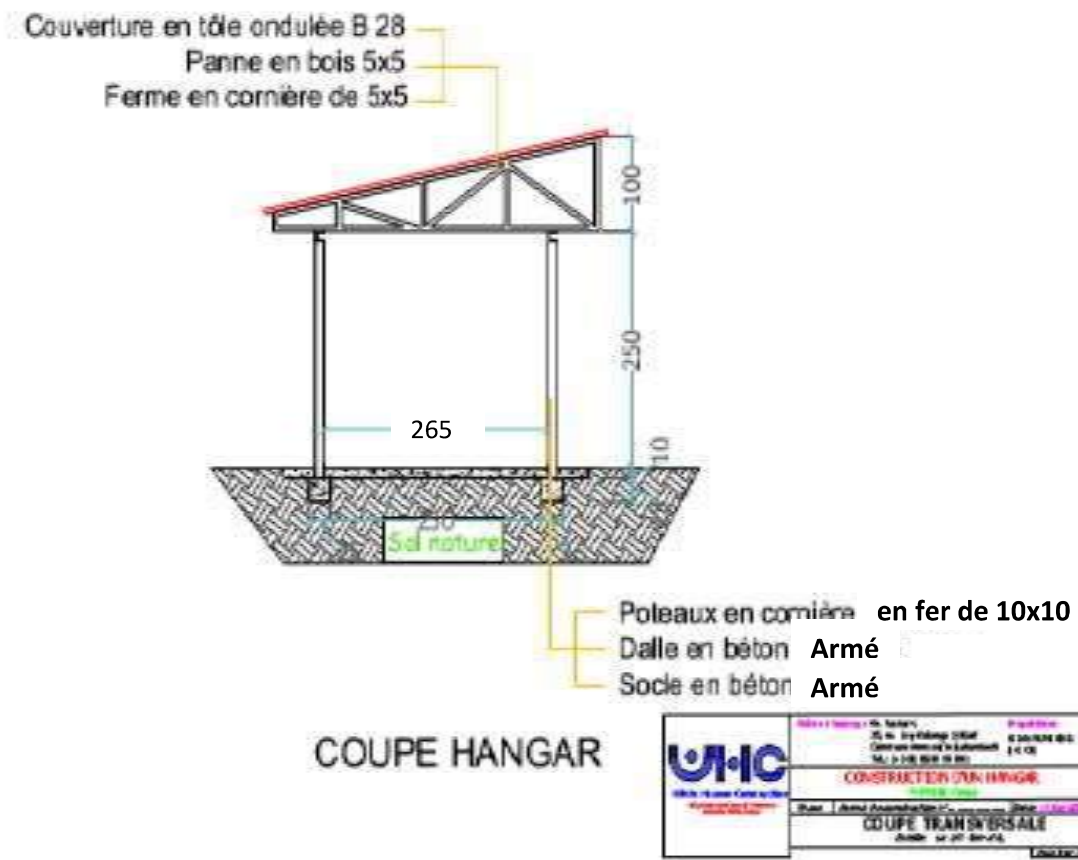
Fiche de Projet N°06

INFORMATIONS GENERALES SUR LE PROJET	
Titre du projet	Aménagement d'un terrain de football
Réalisation du plan	Dimension de 60 m sur 100 m de surface
Bénéficiaires	Localité Kawala et ses environs
Localisation du projet (lieu de mise en œuvre)	Kisanfu
Objectifs	<ul style="list-style-type: none"> - Doter la jeunesse d'une infrastructure sportive, une pleine de jeu ; - Améliorer les conditions de loisir et de divertissement de la communauté de Kawala.
Durée du projet	120 Jours ouvrables
Période de commencement	Première trimestre 2024
Brève description du projet	<p>Ce projet consiste à améliorer les conditions de loisir de la jeunesse de la localité de Kawala et de ses environs et doter à la communauté un lieu de divertissement et rencontre sportive dans plusieurs disciplines tant individuelle que collective. Apporter également une contribution dans l'amélioration aux infrastructures socio-sportives. L'aménagement de ce terrain contribuera dans la diversification des activités de la jeunesse et les compétitions sportives. Il comprendra : 1 pleine de jeu et un hangar (trinune).</p>
Stratégies et méthodologie d'exécution	Installation chantier, recrutement de la main d'œuvre, implantation et les travaux proprement dites.
Suivi-évaluation	Planning des travaux, cahier des attachements, fiche d'évaluation
Indicateurs objectivement vérifiables (IOV)	Contrat d'exécution, Rapport des travaux, photos, vidéos
Structure Responsable	A sélectionner
Supervision	Comité Local de suivi (CLS) à mettre en place
Coût du projet	5.109 USD

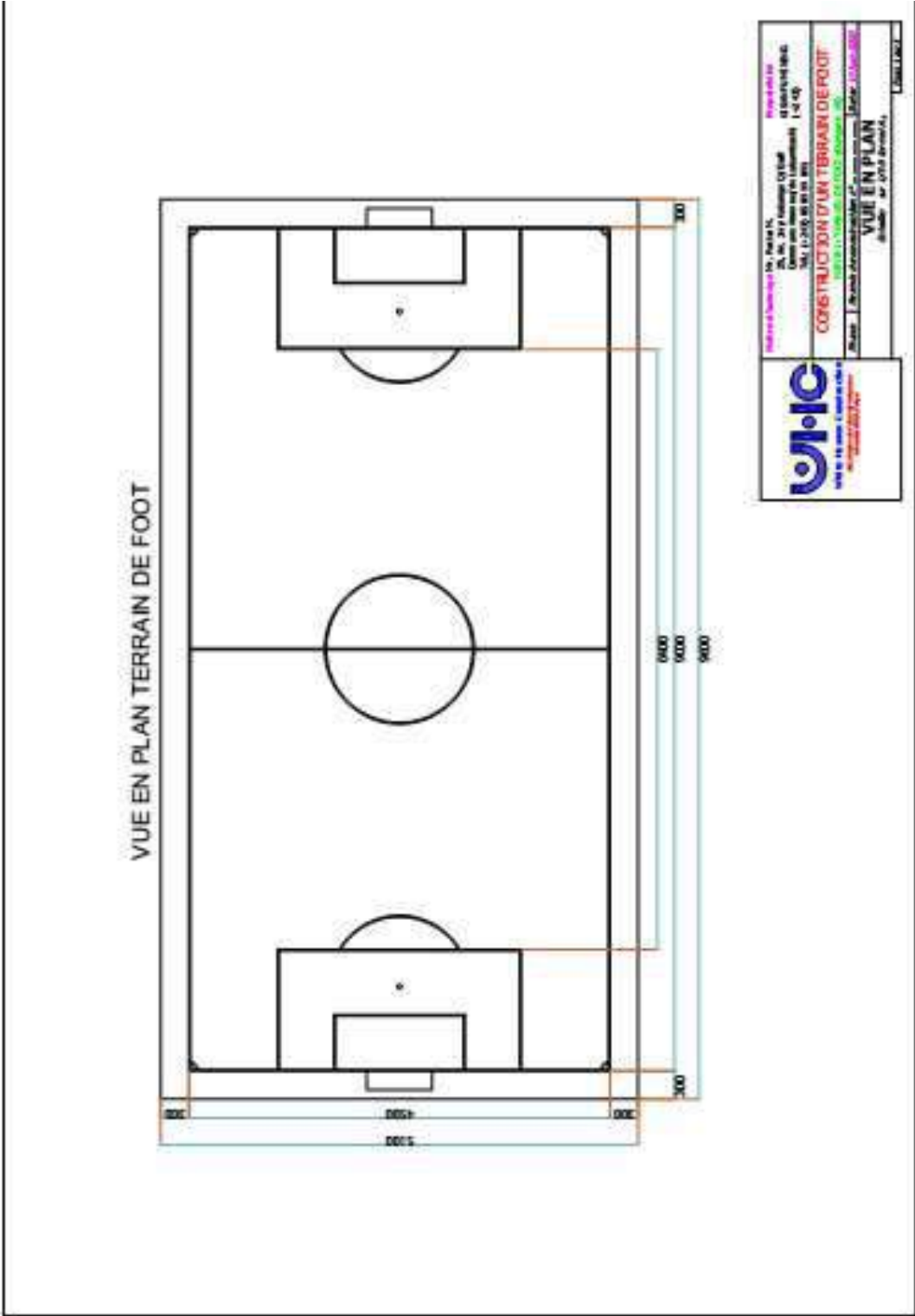
**DEVIS ESTIMATIF DES PRIX DES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN
DE FOOTBALL**

N°	Designation	Prix en USD
01	Installation de chantier et repli	100
02	Ensemble plan d'exécutions (études géotechniques, note de calcul et plan de recollement)	150
03	Terrassement	820
04	Construction du terrain	2250
05	Couverture	550
06	Peinture	80
	S/Total	3950
	Imprévu (10%)	395
	Main d'oeuvre (25%)	989
	PRIX TOTAL	5334









ANNEXE XV : PROCES-VERBAL DE LA REUNION D'ECHANGE ET DE LA RESTRUCTURATION DU COMITE LOCAL DE DEVELOPPEMENT

PV de la réunion d'échanges sur les observations de la CPIC et de la restructuration du Comité Local de Développement des villages impactés par le projet minier KIMIN S.A.A. (Kisanfu Koni, Kisanfu Gare, Kawama, Dikamba, Mibanze, Kawala, Mayeba, Wasalangana, et Mumba) conformément aux articles 414 Bis du règlement Minier et 11 de l'annexe XVII.

L'an deux mille vingt, le quatorzième jour du mois d'octobre, nous, les communautés locales impactées par l'exploitation du projet minier KININ S.A.S réunies en Assemblée Générale, en vue notamment d'échanger sur les observations faites par la CPIC au cahier des charges communautaires et d'élire les membres du nouveau Comité Local de Développement, dans le cadre de la restructuration dudit comité tel que recommandé dans les observations de la commission provinciale d'instruction du cahier des charges. Une réunion qui entre dans le cadre du processus d'élaboration de cahier des charges de la responsabilité sociétale de la Société KISANFU MINING S.A.S.

Conformément aux articles 414 Bis du Règlement Minier et 11 et 12 de l'Annexe XVII, ledit Comité Local de Développement devra notamment :

- Procéder à la mise à jour du cahier des charges chaque fois que cela est nécessaire ;
- Évaluer le cahier des charges tout le cinq ans.

La procédure étant validée. Les candidatures aux différents postes ont été déposées et approuvées. Par la suite il y a eu vote aux différents postes.

Ci-après la liste des nouveaux membres élus constituant le Comité local de Développement à l'égard de leurs noms et fonctions respectivement.

De tout ce qui précède, il a été dressé ce procès-verbal devant être porté à la connaissance de toutes les autorités locales susceptibles d'être intéressé par la conclusion de cette réunion.

Fait à Kisanfu, le 14/10/2020

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 PROVINCE DU LUALABA
 TERRITOIRE DE LUBUDI
 CHEFFERIE DES PAYSANS
12 CLANS DES PAKULUBA

LISTE DE MEMBRES DE CLD

N°	NOM & POST-NOM	ADRESSE	FONCTION	OBSERVATION
01	KATANGA NZUMBA SOCRATE	KISAMVU	PRESIDENT	<i>[Signature]</i>
02	ALBERT MPANZA MAMBWE	BIKANDA	VICE-PRESID.	<i>[Signature]</i>
03	FELICIEN LWIZA YU	MAJERA	SECRETARE	<i>[Signature]</i>
04	NTUMBA KALLO	MUMBA	SECRETARE AD.	<i>[Signature]</i>
05	KAWAMA NSAMBA	MUMBA	TRESORIE	<i>[Signature]</i>
06	MWANZA KAPIKO	BIKANDA	TRESOR. ADJ.	<i>[Signature]</i>
07	KARWITA KATSHITSHI	BIKANDA	MINE ET ENV.	<i>[Signature]</i>
08	MIBUYI MANBE ELIE	KISAMVU	INFRAC.	<i>[Signature]</i>
09	KJEMBE MUJINCA ANSEL	KISAMVU	FEMMES	<i>[Signature]</i>
010	KYEMBE KABAJO	KISAMVU	JEUNESSES	<i>[Signature]</i>
011	MWAMI MALIMBA ISAAC	MAJERA	EDUCATION	<i>[Signature]</i>
012	BULUNGU ALBERTINE	MAJERA	SANTE	<i>[Signature]</i>
013	MAJERA MUSONGE	MAJERA	AGRIC.	<i>[Signature]</i>
014	KAJINGU MUMBA	KAWAMA	1 ^{er} CONS.	<i>[Signature]</i>
015	LUMBE WA LUMBE	MIRANZE	2 ^{em} CONS.	<i>[Signature]</i>

FANT A KISAMVU, LE 14 OCTOBRE 2020

LISTE DE PRESENCE (14/12/2020)

N°	NOM & POST-NOM	FONCTION	TEL	SIGNATURE
1	JEROME MAKIMBA	MANAGER KININ	0856312195	
2	THOS NATONGO	FACILITATEUR	0971073901	
3	KATANGA NZUHEBA S.	PRESID. CLD	0992546634	
4	KYEMBE-KABAYO	CHARGE DE JEUNE CLD	0979277605	
5	MBUYI-PANDE	MEMBRE CLD	-	
6	KAZINGU MUPBA	MEMBRE CLD	0816971937	
7	KYEMBE MUJINGA	MEMBRE CLD	0976953347	
8.	Venance MUMBA	B.E Chefferie	09930050	
9.	Jésus KAHUDI	B.E cheff.	0991677272	
10	Kanama SAMBA	TRESORIE	0823668686	
11	FELICIE YAV	SEC	0817505777	
12	MAYEBA MUSONGE	MAYEBA AGRIC	0821491486	
13	BILONGU ALBERTINE	VICE	0832132374	
14	Louise ZUBAI	MIMBE	0849478007	
15	MGOY - MUJOMBO	HABITANT MUMBA	0823750081	
16	MKOLE MPOYI	CINER	0995008693	
17	KOLELA KABUNDA	KAWAMA	0992773160	
18	MALU N. AMW. MUMBA	MUMBA	0824192464	
19	NTUMBA KALOLO	SEC Ad. CLD	0840556968	
20	KABWITA KATSHITSHI	MINI ET ON	0851036436	
21.	ALBERT MPANGA.M.	VICE-PR. CLD.	0812461916	
22.	MWADI MALIMBA ISAAC	EDUCATION	0844441238	
23	MWANZA KAPIKO	TRESOR ADJ	0815478404	
24	KYEMBE MUJINGA ANGELLE	FEMMES	0990084486	

LISTE DE PRESENCE (SUITE)

N°	NOM & POST-NOM	FONCTION	TEL	SIGNATURE
25	BIJOUX - META	KAWAMA	08217653	
26	KAPOTWE - NUNDA	MAEBA	0841218530	
27	MWIMBO MILONDA	KAWALA	0975272610	
28	TCHABENGA - ITANGILWA	KAWALA	0997664340	
29	MWAMBA KANONGE	MIBANZE	0997689477	
30.	ITSHIKA - KADWENZI	KISANFU	0976431202	
31	ILUNGA KUMWITIBA	KISANFU	0822672329	

ANNEXE VIII : PROCES-VERBAL DE LA DETERMINATION DE LA ZONE GEOGRAPHIQUE DU PROJET MINIER

PV de détermination de l'espace géographique du Projet de l'entreprise KIMIN conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier.

vingt trois

L'an deux mille vingt, le vingt troisième jour du mois de Mars, nous,

- KATANGA NZWEBA David
- MPANGA MAMBWE Albert
- LWEYA YAV Félicien
- Mr NTUMBA KALOLO Papy
- Mme MWANZA KAPIKO Christine
- Mr LUMBWE WA LUBWE Boni
- Mme KANAMA SAMBA

Avons procédé conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier à la détermination de l'espace géographique du projet de l'entreprise KIMIN et ce, avec l'assistance technique de SEC qui est un bureau d'étude indépendant.

Comme exigé dans les articles ci-haut cités, les parties ont pris en considération les conclusions de l'EIES, ont validée la zone d'influence des projets. Cet espace géographique comprend les villages des communautés citées ci-dessous qui ont été regroupés dans deux catégories suivantes et constituant les zones principales des projets :

- o Village Kisanfu : Situé à 11 Km du projet Kimin
- o Village Dikanda : Situé à 5 Km du projet Kimin
- o Village Mumba : Situé à 2 Km du projet Kimin
- o Village Kawala : situé à 3.5 Km du projet Kimin

En foi de quoi, nous avons dressé ce procès-verbal au jour, mois et an ci-dessus.

Ainsi fait à Kisanfu, le 23 Mars 2020.

Préparé par
Membre du CLD

- KATANGA NZWEBA David
- MPANGA MAMBWE Albert
- LWEYA YAV Félicien
- Mr NTUMBA KALOLO Papy
- Mme MWANZA KAPIKO Christine
- Mr LUMBWE WA LUBWE Boni
- Mme KANAMA SAMBA

Assisté de :

SEC SARI/ Bureau d'étude

Mr WAMANA NGOIE Didier, Directeur Général

Ministère Prov. des Mines


- Mr Joh Thal

Signé par Mr KATANGA NZWEBA DAVID 


Date : _____

Signé par Mr MPANGA MAMBWE ALBERT 


Date : _____

Signé par Mr LWEYA YAV FELICIE 

Date : _____

Signé par Mr LUMBWE WA LUBWE BONI 

Date : _____

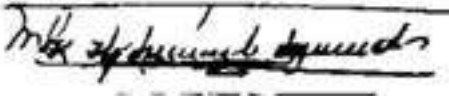
Signé par Mr MWANZA KAPIKO CHRISTINE 

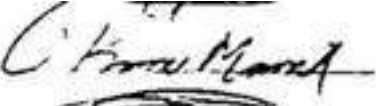
ANNEXE IX : LISTE DES BESOINS PRIORITAIRES EXPRIMES PAR LES COMMUNAUTES LOCALES

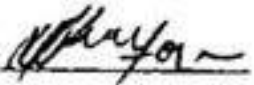
Liste des besoins prioritaires communautaires

N°	BESOINS PRIORITAIRES	SECTEUR
01	Construction d'un Pont	Infrastructure
02	Construction d'un centre de santé et matériels	Santé
03	Construction d'une école primaire et matériels plus fournitures	Education
04	Électrification des villages	Energie (Electricité)
05	Construction d'un marché	Economie
06	Construction d'un terrain de Football	Sport et Loisir
07	Construction des puits de forage (Fontaine)	Energie (L'eau)
08	Encadrement des agriculteurs et des éleveurs	Agriculture et économique
09	Construction du bureau administratif de la collectivité de Kawala	Infrastructure
10	Aménagement de la place publique (construction d'une tribune)	Infrastructure

Fait à Kisanfu, le 15/04/2020

Signé par Mr MATANGA NAWERA HAVIS 

Signé par Mr KIPANGA MAMBWE ALBERT 

Signé par Mr L. M. E. YA. - YA. - FELICIEU 

ANNEXE X : PROCES-VERBAL DE LA REUNION DES NEGOCIATIONS

PV de Validation des besoins prioritaires des communautés

L'an deux mille vingt, le vingt deuxième jour du mois d'Avril, nous,

- KATANGA NZWEBA David
- MPANGA MAMBWE Albert
- LWEYA YAV Félicien
- Mr NTUMBA KALOLO Papy
- Mme MWANZA KAPIKO Christine
- Mr LUMBWE WA LUBWE Boni
- Mme KANAMA SAMBA

Nous, membres du CLD du Projet de l'entreprise KIMIN, avons procédé, conformément aux articles 11 de l'annexe XVII et 414 bis du Règlement Minier, à la validation et approbation des besoins prioritaires identifiés par catégories sociales et ce, avec l'assistance technique des entreprises KIMIN et de SEC SARL qui est un bureau d'étude indépendant. Ces besoins sont résumés dans le tableau ci-dessous :

N°	Catégorie	Besoins prioritaires
1	Education	Construction d'un bâtiment de six salle des classes à Kisanfu
2	Agriculture	Fourniture en intrants agricoles et semences à Kawala
3	Energie	Approvisionnement en eau potable par puits filtrants à Kisanfu, Mumba et Dikanda
4	Infrastructure	Construction d'un pont à Kawala
5	Jeunesse	Construction d'un terrain de football à Kisanfu
6	Encadrement économique	Construction d'un marché à Dikanda.

Les besoins étant dynamiques et susceptibles de varier dans le temps et tenant compte du plan de développement quinquennal de notre chefferie des Bayeke, KIMIN et le CLD ont convenu de procéder à cette identification tous les cinq ans jusqu'à la fin du projet et de faire la mise à jour du Cahier des Charges le cas échéant.

En foi de quoi, nous avons dressé ce procès-verbal au jour, mois et an ci-dessus.

Ainsi fait à Kisanfu, le 22 avril 2020.

Préparé par
Membre du CLD

- KATANGA NZWEBA David
- MPANGA MAMBWE Albert
- LWEYA YAV Félicien
- Mr NTUMBA KALOLO Papy

Mme MWANZA KAPIKO Christine
Mr LUMBIWE WA LUBWE Boni
Mme KANAMA SAMBA

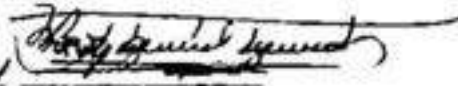
Assisté de :

SEC SARL/ Bureau d'étude

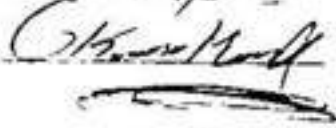
Mr WAMANA NGOIL Disher, Directeur Général

Ministère Prov. des Mines

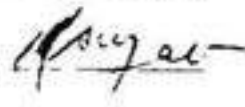
Mr Joh Tshul

Signé par Mr KATANGA NZWEBA JAVU 

Date _____

Signé par Mr KATANGA NZWEBA ALBERT 


Date _____

Signé par Mr LWEYI-TAY-FELICIAN 


Date _____

Signé par Mr NIUMBA-KALOLO-TAPY 


Date _____

Signé par Mr MWANZA KAPIKO CHRISTINE 

Date : _____

Signé par Mr LUMBIWE WA LUMBIWE BONI 

Date _____

Signé par Mr KANAMA SAMBA 

Date : _____

ANNEXE XI : PROCES – VERBAL DE LA REUNION DES NEGOCIATIONS DU CAHIER DES CHARGES

PV indiquant le compromis trouvé entre les représentants des communautés de Kisanfu, Mayeba, Kawala, Dikanda, Kawama, Mumba et ceux de KIMIN en présence du chef de Chefferie– Article 12 de l’annexe XVII du Règlement Minier.

L’an deux mille vingt, le premier jour du mois de juillet, nous,

- KIMIN SAS, ici représenté par :
 - Mr Jérôme Makimba ;

D’une part et,

- Le comité local de développement des villages Kisanfu, Mayeba, Kawala, Dikanda, Kawama et Mumba d’autre part, représenté par :
 - Président : Katanga Nzweba David
 - Vice-President: Mpanga Mambwe Albert
 - Secrétaire : Lweya Yav Félicien
 - Membre : Kanama Samba

Réuni en ce jour dans la salle KIPANGO de Kisanfu Kando pour négocier les projets potentiels qui devront faire partie du Cahier des Charges de responsabilité sociétale de KIMIN. Ces négociations ont permis de trouver un compromis permettant l’intégration des différents commentaires, remarques dans le Cahier des Charges. Les commentaires ont été récoltés lors des réunions précédentes.

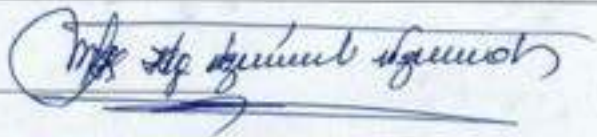
Le présent procès-verbal indique le compromis trouvé entre les représentants des communautés locales et ceux du titulaire du droit minier d’exploitation.

Après débats et délibération, nous avons convenu que les projets ci-dessous listés répondant aux besoins des communautés de la zone d’influence du Projet KIMIN sont retenus et seront exécutés par KIMIN dans le cadre de son Cahier des Charges.



Ainsi fait à Kisanfu, le 1 Juillet 2020.

Préparé par
Membre du CLD

Signé par : KATANGA NRWEBA JAVIA 

Date : le 01/07/2020

Signé par Mr: LWEYA YAV J. 

Date : Le 01/07/2020

Signé par Mr: MPANGA M. NIKUMU

Date : le 01/07/2020.

Signé par Mr: KANAMA SAMBA MUKANDA le 01-07-2020

Signé par Mr Joh Tshind, Conseiller du Ministre : 



ANNEXE XII : TABLEAU DES ENGAGEMENTS CONVENUS EN KIMIN S.A.S. ET LES COMMUNAUTES LOCALES

Ci-dessous le tableau synthétique des engagements convenus :

N°	Dénomination de l'infrastructure/projet à réaliser	Secteur d'intervention	Localisation géographique de l'infrastructure/projet à réaliser	Brève description de l'infrastructure/projet à réaliser	Chronogramme de réalisation
01	Appui et encadrement des communautés locales en agriculture	Agriculture/ Emploi	Kawala	Fourniture des intrants soit 400kg/ Ha et 25 kg/ Ha des semences, pour les cultures vivrières et maraichères (±3 cultures l'an) Encadrement de la communauté et des agriculteurs sur technique du labour à la production et fourniture en intrants agricoles et des semences, pour les cultures vivrières et maraichères.	Troisième trimestre 2020 (1 ^{ère} Phase) Troisième trimestre 2021 (2 ^{ème} Phase) Troisième trimestre 2022 (3 ^{ème} Phase) Troisième trimestre 2023 (4 ^{ème} Phase)
02	Construction d'un Pont	Transport/ infrastructure	Kawala	Construction d'un pont de quatre mètres sur 9 mètres sur la rivière Dikanda	Troisième trimestre 2020
03	Forage des puits d'eau potable	Energie/ Santé	Mumba (1 puits) Kisanfu (3 puits) et Dikanda (1 puits)	Forage complet de cinq puits dont 2 puits avec un tubage de 5" à pompe manuelle et 3 puits à pompe solaire de 100 m de profondeur.	Troisième trimestre 2020 (1 ^{ère} Phase) Première trimestre 2022 (2 ^{ème} Phase)
04			Dikanda		Troisième trimestre 2021
	Construction d'un marché	infrastructure/ emploi		contenir 70 tables (7mètres / 15 mètres) avec un bureau administratif et toilette	
05	Construction d'une Ecole Primaire plus Equipements	Education/ infrastructure	Kisanfu / Kando	Construire une école primaire de six salles de classes, un bureau administratif et des sanitaires plus équipements	Troisième trimestre 2022
06	Aménagement d'un terrain de football	Sport/ infrastructure	Kisanfu	Aménagement d'un terrain de football de 60mx100m avec pelouse sur l'aire de jeu.	Première trimestre 2024

ANNEXE XIII : LISTE DES PRESENCES DES PARTICIPANTS A LA REUNION DES NEGOCIATIONS

NEGOCIATION CAHIER
DES CHARGES KIMIN
LISTE DE PRESENCE

- 1) Jérôme Makamba représentant Kamin 
- 2. MWAMI KOHI KIDUMPA - EM BARUNDA PRESIDENT CLO. 
- 3) Keerango Mpungu VICE-SECRETARE CLO 
- 4) NIUMBA - KALOLO - PAPY VICE-SECRETARE CLO 
- 5) Etalon Baudouin membre CLO 
- 6) Kwanga Kapelo Justin
- 7) AMUMASE Building Albertine
- 8) Mumba Kidevema Emmanuel 
- 9 YAV - FELI GLEDE 
- 10/ KALON - TSHIYENC EHE 
- 11) MWADI - MALIMBA - ISMC 
- 12 MPANGA - MAMBE - ALBERT 
- 13 LUMBWE WA LUMBWE 
- 14 KAJINGU - MUMBA localite 
- 15) FORZANAT - ANNE 

ANNEXE XIV : LETTRE DE DEMANDE DE SUPERVISION DU PROCESSUS D'ELABORATION DU CAHIER DES CHARGES



KIMIN SAS

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO	
PROVINCE DE LUALABA	
Ministère des Mines	
RECEPTION COURRIER	
DATE: 03/12/2019	HEURES: 11:00
N° ENREGISTREMENT: 1563	
PAR: [Signature]	

Kisanfu, le 03 Décembre 2019

Copie pour information :

- Monsieur le Chef de Division des Mines
Province de LUALABA
A KOLWEZI

Concerne : Votre supervision à l'élaboration de cahier des charges.

**A son excellence Monsieur le
Ministre provincial des Mines/
Province de Lualaba
A Kolwezi**

N/Réf : 01/KIMIN/ADM/JMM/12/2019
Excellence,

Conformément à l'article 414 bis du Règlement Minier, nous venons par la présente solliciter votre supervision dans le cadre du processus de l'élaboration du Cahier des charges entre notre Entreprise et les communautés impactées par nos activités minières.

En effet Excellence, les contacts sur ce sujet avec les communautés sont déjà établis et voulons par ce fait se conformer à la loi minière et se mettre à la supervision de votre gouverne quant à ce.

Ce processus concerne les communautés impactées par nos activités minières au tour du village KISANFU, Territoire de LUBUDI.
Veuillez agréer Excellence, nos sentiments patriotiques de franche et sincère considération.

*pour réception
dans le 04/12/2019
le directeur*



LA DIRECTION GENERALE
KISANFU MINING SAS

ANNEXE XV : ACCUSE DE RECEPTION DU MINISTERE PROVINCIAL DES MINES LUALABA

REPUBLICQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
 MINISTRE DES MINES

AIR

Kolwezi : le 13/12/2019

N/Réf : CAB.MIN/MINES/LBA/038/2020

Pour réception
 13/12/2019
 03
 SEC DIV MINES

Objet : **Accusé de réception.**

V/Réf : 01/KIMIN/ADM/12/2019

Accusé de réception
 Date : 13/12/2019 Heure : 17h00
 Sous n° : 3701
 Annexe : 01/01/01/01/01/01
 Par : GABRIEL

A KOLWEZI

A KISANFU

Monsieur le Directeur Général,

J'accuse bonne réception de votre lettre, du 03 décembre 2019, relative à ma supervision du processus d'élaboration du cahier des charges entre votre entreprise et les communautés locales de KISANFU, directement impactées par votre projet minier, et vous en remercie.

En effet, tel que prévu par l'article 414 bis du Règlement minier : **le processus de négociation conduisant à l'élaboration du cahier des charges est supervisé par le Ministre Provincial ayant les mines à sa charge.** Ainsi, je vous invite donc à mon bureau, ce Mercredi 18 mars 2020, à 11h précise, pour une réunion préparatoire quant à ce. Par ailleurs, au cours de cette réunion, il vous sera désigné celui de mes collaborateurs qui devra travailler avec vous sur terrain pour une bonne supervision.

Veillez agréer, monsieur le Directeur, l'expression de ma franche collaboration.

Jean-Marc TSHIZINGA SANAMA
 Ministre Provincial des Mines

Hôtel du Gouvernement, Route Kasumbwa, Kolwezi
 Ministère Provincial des Mines
 Site Web: www.lualaba.gouv.cd/ E-mail: minmines@lualaba.gouv.cd

ANNEXE XVI : LETTRE DE DESIGNATION DU SUPERVISEUR DU PROCESSUS D'ELABORATION ET DES NEGOCIATIONS DU CAHIER DES CHARGES



ANNEXE XVII : QUELQUES IMAGES DES RENCONTRES ENTRE LES COMMUNAUTES ET LA SOCIETE KIMIN SAS.

